

Paris, le 23 novembre 2017

## ***Appels à candidatures pour des services de télévision à temps partiel pour le multiplex Multi 7***

Après le lancement d'une consultation le 27 juillet 2017 sur l'utilisation du canal à temps partagé en Île-de-France (multiplex Multi 7), et après analyse des contributions parvenues au CSA, le Conseil a décidé de **lancer trois appels à candidatures afin d'attribuer la part de ressource radioélectrique disponible sur ce canal à compter du 20 mars 2018.**

- **Le premier appel** porte sur les créneaux 1h00 – 2h00 du lundi au samedi et de 1h30 – 2h00 le dimanche
- **Le deuxième appel** porte sur le créneau 2h00 – 9h00 chaque jour
- **Le troisième appel** porte sur le créneau 13h00 – 22h30 chaque jour

Les candidats doivent déposer leurs dossiers de candidature au plus tard le **mardi 19 décembre 2017 à 17h00** au siège du Conseil supérieur de l'audiovisuel, ou par voie postale, à la même date (le cachet de la poste faisant foi), sous pli recommandé avec avis de réception, à l'adresse suivante : Direction des médias télévisuels, Département Autorisations et plateforme TNT, Tour Mirabeau, 39-43, quai André-Citroën, 75739 Paris Cedex 15.

Chaque dossier doit faire apparaître très clairement l'appel à candidatures auquel le candidat répond.